



Faculté de Droit et  
de Science Politique  
Aix-Marseille Université



Faculté de lettres  
& langues



*Cette journée d'étude portera sur les conceptions que Paul Morand a du droit colonial et sur ce que la littérature et les idées de son temps à travers lui reflètent de ce droit. Au moment où l'empire colonial français est à son apogée, cet écrivain a beaucoup écrit sur la question lors de ses voyages dans les Caraïbes (Hiver caraïbe, 1929), en Afrique (Paris-Tombouctou, 1928), en Asie (Rien que la terre, 1928, La route des Indes, 1936), particulièrement au Siam dans son roman Bouddha vivant (1927) ou son carnet de notes de voyage Rien que la terre (1926). Il a puisé dans ses carnets et récits de voyage des observations et des considérations qui représentent la colonisation et qui posent la question de sa légitimation, à travers les activités commerciales, militaires, politiques. Morand justifie la colonisation en fonction de critères impérialistes reposant sur des conceptions d'ordre racial. Ce processus de domination, décrit dans L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident, d'Edward Saïd, s'exerce surtout à l'encontre des peuples africains et l'on voit que Morand suggère une échelle et un classement des races.*

*Pour autant, certaines nouvelles du recueil Magie Noire (« Le Peuple des étoiles filantes », par exemple) déploient une critique du système colonial français. En outre, son regard sur l'Asie est beaucoup plus sévère quant aux fondements de l'entreprise coloniale, « les pays colonisés sont comme les bêtes en cage », écrit-il dans Rien que la terre.*

*La position de Morand est donc ambivalente. D'un côté, il soutient l'empire français, de l'autre, il désenchanté l'univers des colonies et déconstruit le discours colonial de la possession. Cette vision paradoxale souligne finalement les bases fragiles de l'impérialisme français secoué par la crise des valeurs humanistes. En particulier, elle met à l'épreuve les normes juridiques de l'époque censées protéger les peuples autochtones, elle fait ainsi apparaître les conflits propres à l'ancien droit colonial.*

*Dans cette perspective, cette journée d'étude propose un dialogue entre les historiens du droit, spécialisés dans le droit colonial, et des littéraires spécialistes de l'œuvre de Morand, l'un des objectifs du colloque étant de comprendre comment l'ancien droit colonial français est mis en scène ou abordé dans les voyages et fictions de Morand au sein de zones soumises à ce droit.*

#### Renseignements et inscriptions

Francoise.diana@univ-amu.fr  
Centre d'Éthique Économique et des Affaires  
Faculté de droit et de science politique

## JOURNÉE D'ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE

organisée par :

> Le centre d'Études et  
de Recherches en Histoire des Idées  
et des Institutions Politiques

> L'université de Tours

> Le Centre d'Éthique Économique  
et des Affaires



# PAUL MORAND ET LA QUESTION COLONIALE, ENTRE HISTOIRE DU DROIT ET LITTÉRATURE

**Vendredi 8  
décembre 2023**

Salle du conseil n° 1  
Faculté de Droit et de Science  
Politique d'Aix-Marseille

8h45 ACCUEIL CAFÉ

9h00-9h30 PROPOS INTRODUCTIFS À LA JOURNÉE  
Gil Charbonnier - Catherine Douzou  
Eric Gasparini- François Quastana

---

## PAUL MORAND ET L'EMPIRE COLONIAL

Présidence de séance : François QUASTANA

9h30-10h00 ***L'Empire colonial français dans l'entre-deux guerres : apogée et premiers ébranlements***  
Eric GASPARINI  
(Professeur, FDSP- AMU) historien du droit

10h00-10h30 ***L'univers colonial dans les nouvelles de Paul Morand***  
Catherine DOUZOU  
(Professeure, Université de Tours) spécialiste de Paul Morand

PAUSE-CAFÉ DISCUSSION

---

## COLONISATION ET VISIONS POLITIQUES

Présidence de séance : Catherine DOUZOU

11h00-11h30 ***Sauvegarder les droits de l'Humanité ou combattre l'impérialisme ? Camus et Sartre face à la colonisation***  
Julien BROCH  
(Maître de conférences HDR, FDSP-AMU) historien du droit

11h30-12h00 ***La pensée socialiste confrontée au fait colonial : la quête d'une « colonisation humaniste »***  
Nicolas TESTART  
(doctorant, FDSP-AMU)

DISCUSSION - DÉJEUNER

---

## PAUL MORAND ET L'AFRIQUE

Présidence de séance : Eric GASPARINI

14h00-14h30 ***De Paris à Tombouctou de Paul Morand : littérature, guide de voyage ou propagande colonialiste ?***  
Claude PEREZ  
(Professeur, ALLSH- AMU) spécialiste de littérature française (XX<sup>e</sup> -XXI<sup>e</sup> siècles)

14h30-15h00 ***Paul Morand et le Mali dans De Paris à Tombouctou de Paul Morand***  
Issa Abou BERTHE  
(doctorant, FDSP-AMU)

PAUSE-CAFÉ DISCUSSION

---

## L'ÉCRIVAIN COLONIALISTE À L'ÉPREUVE DES THÉORIES

Présidence de séance : Corinne FLICKER

(Professeure, ALLSH-AMU, spécialiste de littérature française, XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)

15h30-16h00 ***Voyages au crépuscule du monde colonial : méditations morandiennes sur le déclin de la « race » conquérante***  
François QUASTANA  
(Professeur, FDSP- AMU) historien du droit

16h00-16h30 ***Paul Morand et l'orientalisme***  
Gil CHARBONNIER  
(Professeur, FDSP-AMU) spécialiste de Paul Morand

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Franck PETIT

(Professeur, FDSP-AMU) spécialiste du mouvement droit et littérature